

PAROISSE SAINT-GERMAIN

Asnières-lès-Bourges - Fussy - Moulins-sur-Yèvre Nohant-en-Goût - Osmoy - Saint-Germain-du-Puy

Saint-Germain-du-Puy,

le 17 octobre 2023

COLLECTE PAROISSIALE 2023

Chers amis,

De nouveau, je viens vers vous.

Par cette lettre, je vous invite à participer à la collecte paroissiale.

Dans cette année, nous aurons besoin de vous pour aider à l'entretien du presbytère et du centre paroissial (au 17 et au 20 rue Charles de Foucauld à Saint-Germain-du-Puy).

Par manque d'argent, au centre, nous nous contentons d'entretenir et de régler les factures. Des travaux importants seront à envisager car il nous faut pouvoir accueillir enfants, jeunes et familles dans les meilleures conditions. Faire une maison agréable et sécurisée.

Pour le presbytère, il y aurait besoin de restaurer les pièces qui n'ont pas servi depuis plusieurs années.

Cet été, la chaudière a eu des signes de vieillesse.... Le plombier a colmaté... mais... La salle de séjour a besoin d'un coup de jeune... La cuisine aurait besoin d'être modernisée... les meubles datent du temps de l'abbé Lhéritier. Il est urgent aussi de changer la porte d'entrée et de finir de payer la clôture.

Il nous faut aussi verser chaque trimestre notre contribution au diocèse et au doyenné (4 370 € et 792 €).

Voilà les besoins.

Nous ferons comme nous pourrons...

Grâce à vos dons, grâce à votre aide, nous pourrons réaliser quelques projets. Merci de tout cœur.

Chers amis la paroisse a besoin de vous.

Tous les dons comptent, même les plus petits.

En vous redisant encore que je suis à votre service, je vous assure de mon profond respect et vous assure de ma prière.

Votre prêtre, Jean-Marc PISSEVIN

LA COLLECTE PAROISSIALE

La collecte est indispensable à la vie financière de la Paroisse. Comme toutes les autres paroisses du Diocèse de Bourges, celle de Saint-Germain fait appel une fois par an à la générosité des paroissiens, pratiquants ou non, pour lui permettre de continuer à transmettre la Bonne Nouvelle.

En 2019, 102 familles ont donné 7.247 €.	En 2021, 93 familles ont donné 7 765 €
En 2020, 96 familles ont donné 7.300 €.	En 2022, 94 familles ont donné 7 585 €

Célébrations	2021	2022	2023
Baptêmes	8	21	32
Mariages	2	4	8
Sépultures	60	78	43 au 01/10/2023

Quelques chiffres:

Charges/dépenses : 32 438.53 € Produits/recettes : 31 844.01 €

Différence 590.55 € pour 2022

CHOISIR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Choisir le prélèvement automatique permet d'étaler le soutien financier tout au long de l'année grâce à des prélèvements mensuels ou trimestriels. Il facilité également la gestion de la paroisse grâce à des recettes financières régulières. Vous pouvez demander au presbytère un bulletin à remplir et à signer. Il devra être accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

INTENTIONS DE MESSE

Il est possible de demander à prier à l'occasion d'une messe pour une intention particulière : décès, naissance, difficultés d'une personne, remerciement...

L'offrande financière sert à rémunérer les prêtres (le montant indicatif est fixé par l'Evêque à 18 €). Vous pouvez vous adresser au secrétariat (೨ 02 48 30 80 16).

BULLETIN DE PARTICIPATION A LA COLLECTE PAROISSIALE 2023 A renvoyer à : Paroisse Saint-Germain – Collecte Paroissiale 17 rue Charles de Foucauld 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY			
NOMPrénom			
Code postal COMMUNE	Date et signature		
Montant de la participation versée : ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ autre : € ☐ par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Germain » ☐ en espèces			
par prélèvement automatique : l'autorisation de prélèvement est disponible au presbytère			

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Les informations recueillies sont destinées à la paroisse Saint-Germain et enregistrées dans le fichier de la collecte paroissiale afin d'en faciliter le suivi. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez obtenir communication des informations vous concernant en vous adressant au presbytère. Vous pouvez aussi, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des informations vous concernant.